



**Extrait de procès-verbal  
Séance du conseil intercommunal des SITSE  
Jeudi 12 juin 2025 à Founex**

**Administration et BUT PRINCIPAL (épuration) :**

**Appel des communes :           Présentes : 11 communes**

**Décision du Conseil intercommunal des SITSE prise en date du 12 juin 2025 :**

**Le préavis n° 273/2025, relatif aux comptes 2024**

Ce préavis est adopté  
à l'unanimité  
(.....oui/.....non/.....abstention(s)  
à la majorité

**Le préavis n° 269/2025, relatif à une demande de crédit de CHF 65'000.- TTC pour la protection contre les inondations et remplacement des automates dans la station de pompage de Coppet 1**

Ce préavis est adopté  
à l'unanimité  
(.....oui/.....non/.....abstention(s)  
à la majorité

**Le préavis n° 270/2025, relatif à une demande de crédit de CHF 112'000.- TTC pour l'assainissement et l'amélioration des protocoles de communication et de sécurité entre l'administration, les stations de traitement de l'eau potable et usée (ESP/STEP) et les stations de pompage (STAOs)**

Ce préavis est adopté  
à l'unanimité  
(.....oui/.....non/.....abstention(s)  
à la majorité

**Conformément à l'article 166 et suivants LEDP :**

- *La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité de la commune siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signature, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels, ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4.*

Au nom du Conseil intercommunal des SITSE  
Le Président : Dirk Engels  
la secrétaire : Corinne Camilo



Founex, le 12 juin 2025/cc.

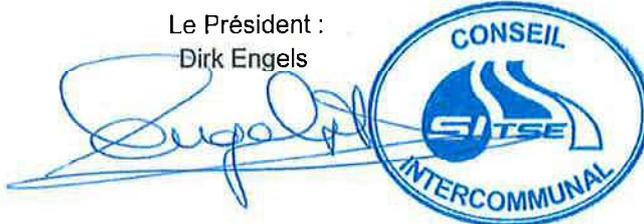


**Conformément à l'article 166 et suivants LEDP :**

- La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité de la commune siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signature, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels, ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4.

Au nom du Conseil intercommunal des SITSE

Le Président :  
Dirk Engels



la secrétaire :  
Corinne Camilo

A blue ink signature of Corinne Camilo, written in a cursive style.

Founex, le 12.06.2025/cc